

Programme de politique générale communale.

Des projets et de l'énergie pour notre commune.

Le Conseil communal du 4 décembre 2006 a vu l'installation d'une nouvelle équipe en place.

« Cohésion et cohérence dans l'Action » est notre devise aujourd'hui et demain.

COHÉSION quand nous voulons voir la commune et le C.P.A.S. travailler ensemble dans l'intérêt des institutions, de leurs collaborateurs et de notre population.

COHÉSION quand le profil et les compétences de nos mandataires et de notre personnel sont mis en perspective pour, ensemble, garantir à notre Commune, un travail de qualité.

COHÉRENCE dans la mesure où le travail est planifié, balisé, évalué et ne veut laisser la place à l'improvisation. S'appuyant sur des études (financières, techniques,...) et avis éclairés. Ouvrant la voie à tous les scénarii pour ne retenir que le plus crédible et intégrant les dimensions de développement durable et d'intérêt général. (Que sera notre commune demain ? Notre projet est-il partagé par le Conseil Communal et la population ?).

La méthode :

1. Définition des axes de travail s'appuyant sur des compétences scabinales précisées et affirmées et permettant de préciser nos ambitions pour la commune (annexe 1).
2. Optimisation de la gestion des ressources humaines en utilisant au mieux les profils et compétences des collaborateurs (recrutement apolitique et objectif, formation continuée,...)
3. Définition de partenariats en interne et avec l'externe (autres institutions communales, intercommunales, A.S.B.L., A.D.E.P.S.,...)
4. Inventaire des défis à relever : 6 défis pour demain !
 - a. Les finances communales :
 - b. Sécurité et mobilité :
 - c. Evolution de la population et qualité de vie :
 - d. Environnement et propreté :
 - e. Aménagement du territoire et urbanisme :
 - f. Logement.

❧ ❧

- a. Les finances communales.

Défi de taille puisqu'il nous appartient de toujours faire mieux avec de moins en moins de moyens.

Au-delà de notre volonté de maîtriser les dépenses de personnel, de fonctionnement et de dettes, nous demeurons confrontés à la difficulté d'appréhender l'évolution des dépenses de transfert (police, C.P.A.S. services incendie, I.C.D.I., I.S.P.P.C.,...)

Les règles qui régissent la matière des finances communales nous imposent de trouver les ressources utiles à assumer nos missions de service public.

A cet égard, nous opérons des choix que nous espérons porteurs.

- Economies d'échelles (annexe 2) ;
- Optimisation de la subsidiation ;
- Cadastre des bâtiments, de leur état et valorisation de leur utilisation.
- Cadastre des voiries et trottoirs, de leur état et hiérarchisation des interventions (planification).

- b. Sécurité et mobilité.

Assumer la sécurité :

- ✓ C'est y consacrer les moyens utiles notamment en défendant l'engagement de policiers supplémentaires par la zone de police ;
- ✓ C'est renforcer la présence et la visibilité policières (en soirée, le week-end,...) pour une prévention efficace avec la population (enfant, jeunes, parents, écoles, mouvement de jeunesse, clubs et associations...);
- ✓ C'est éduquer pour une lutte efficace contre l'insécurité et les incivilités en informant sur les lois et les règlements et en faisant respecter ceux-ci ;

- ✓ C'est susciter les bon réflexes : techno-prévention, partenariat au travers du développement des personnes relais et des réunions police-population ;
- ✓ C'est lutter contre l'isolement des personnes âgées et assurer leur protection au travers d'un partenariat étroit entre les agents communaux, le C.P.A.S. et la police ;
- ✓ C'est réaliser un plan de mobilité et gérer le trafic en assurant une place à chacun : habitants, cyclistes, piétons, automobilistes,...
- ✓ C'est gérer avec la population les problèmes de sécurité dans les quartiers ;
- ✓ C'est poursuivre l'entretien et la réfection des trottoirs, voiries et panneaux de signalisation.

c. Evolution de la population et qualité de vie.

Quel que soit son âge et sa situation, chacun doit trouver dans notre commune les services utiles à son intégration et les activités encourageant son épanouissement.

Les politiques d'accueil et de l'information du citoyen seront évaluées et optimisées. Montigny-le-Tilleul doit conserver sa réputation de commune à « bras ouverts » et être un modèle de démocratie participative.

Les enfants verront leurs intérêts rencontrés par une redéfinition de la politique de l'accueil.

Tout sera mis en œuvre pour garantir un enseignement communal de qualité, encadré par une équipe pédagogique efficace à laquelle sont accordés les moyens utiles pour aider nos enfants à devenir des citoyens responsables et épanouis.

La demande accrue d'accueil extrascolaire sera rencontrée par une politique de coordination et de diversification avec comme leitmotiv d'offrir une réelle animation de qualité aux enfants.

Afin de tisser des liens et accroître la convivialité, une fête de la famille sera organisée qui intégrera la dimension intergénérationnelle. La fête de la jeunesse et des sports demeure une activité à laquelle nous sommes attachés.

Toutes les politique (travaux, action sociale, santé, sport, culture, famille, enseignement...) s'attacheront à prendre en compte la situation (sociale, santé,...) et les besoins de chacun afin de les intégrer dans la vie de la cité.

Une large place sera accordée à l'écoute et à la participation du citoyen. Les réunions rassemblant mandataires et population seront organisées annuellement.

Le dynamisme et les activités de nos habitants au travers de l'ensemble des clubs et associations seront valorisés et encouragés.

Une attention sera accordée aux aînés avec la volonté de maintenir et d'accroître la qualité des services qui leur sont offerts et le souhait de les sortir de leur isolement par une participation active à la vie de la commune.

d. Environnement et propreté.

Nous voulons une commune propre, fleurie et entretenue. Les initiatives utiles à rencontrer ces objectifs seront multipliées. L'eco-conseiller proposera de manière ciblée et récurrente des campagnes d'information (tri des déchets, économie d'énergie, gestion et épuration de l'eau, isolation,...).

Une semaine de la propreté rassemblera tous les secteurs (population, services communaux, écoles, mouvements de jeunesse, clubs et associations,...).

Les partenariats avec la Région wallonne, Inter-environnement, Espace-environnement, I.C.D.I., les clubs et associations seront multipliés. Les services de l'environnement et de la police lutteront ensemble contre les incivilités et feront respecter les règlements communaux notamment en matière de propreté et d'environnement.

e. Aménagement du territoire et urbanisme.

Nous voulons protéger notre cadre de vie par la réalisation d'un schéma de structure et la mise en place d'une commission consultative de l'aménagement du territoire (C.C.A.T.), pour que le développement de notre commune s'intègre dans une dynamique objective, réfléchie et participative.

Nous continuerons à valoriser notre patrimoine par l'entretien, l'éclairage, la valorisation de nos bâtiments publics et églises. Par la protection et la valorisation de notre petit patrimoine et de nos arbres remarquables.

Dans toutes nos démarches, nous veillerons à intégrer les impératifs de développement durable comme l'économie d'énergie et nous actionnerons les possibilités offertes par les politiques subsidiées.

f. Logement.

Par la création de l'Echevinat du logement, nous voulons porter une politique du logement qui fait que vivre à Montigny-le-Tilleul est une réalité pour tous.

En collaboration avec le C.P.A.S., le logis montagnard et la Région wallonne,... les décisions utiles seront prises afin de permettre à tous de vivre dans un contexte idéal (création de nouveaux logements, logements mixtes, logements intergénérationnels,...).



Les défis sont à la hauteur de notre ambition pour notre commune.

Nous avons la ferme volonté de les relever avec méthode et enthousiasme.

La première concrétisation de cette volonté sera traduite dans le budget communal lequel posera les fondations de notre projet pour Montigny-le-Tilleul.

Par notre travail en équipe intégrant les projets ambitieux et privilégiant l'avenir, nous voulons faire de notre commune un exemple de dynamisme et de démocratie participative.

Aménagement du territoire, environnement, mobilité, logement, qualité de vie pour un développement local harmonieux et plus durable

La manière dont nous agençons nos espaces, dont nous concevons nos rues, nos quartiers, ... a une influence fondamentale sur la qualité de nos vies; de plus elle a des effets importants en matière économique, sur la vie des ménages et sur ... notre climat.

Le rôle de la commune, singulièrement à Montigny pour cette mandature, est de première importance – dans son simple pouvoir d'exécution (permis ...) mais aussi dans son pouvoir d'initiative.

En l'absence d'outil définissant une stratégie territoriale à l'échelon communal, les autorités locales ne disposent pas toujours des moyens légaux pour gérer les atouts de son territoire ou pour refuser des implantations qui lui seraient défavorables.

Pour garder le caractère semi-rural de notre entité auquel nous souscrivons tous, il faut donc qu'à côté du plan de secteur, du RCU (que nous serons sans doute amenés à revoir après évaluation et mise en place des autres outils), nous mettions en place un schéma de structure et une CCATM. Cela procurera à la commune une ligne de conduite et des avis éclairés. Dans le même ordre d'idée, les débats pourront être initiés dans les réunions de quartiers qui seront décentralisées.

À côté de cette mise à disposition, il est indispensable d'être attentifs à une politique foncière qui passe pour la commune par un inventaire des outils, bâtiments publics, logements inoccupés, sites désaffectés, états des voiries et trottoirs, pour éviter les politiques à la petite semaine et des engagements financiers qui pourraient s'avérer catastrophiques. Dans ce créneau, une réflexion sur l'accès des jeunes ménages et /ou des personnes âgées au logement à Montigny sera initiée afin d'y donner des éléments de réponse.

L'audit énergétique guidera les choix des travaux et des rénovations possibles des bâtiments, il sera l'occasion pour le pouvoir communal d'attirer l'attention de la population sur les nécessaires économies d'énergie et l'utilisation d'énergies douces, en relais, si besoin, avec des organismes ou ASBL compétents.

Dans ce même axe se situe la préoccupation de garder petits chemins et sentiers, un patrimoine intéressant de notre village.

Une commission vélo sera mise en place, composée d'usagers et d'experts, elle pourra aider à la pratique de ce mode plus paisible de déplacement.

Cela permettra, par la même occasion, de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux et sociaux de leurs choix en matière de mobilité.

Outre la concrétisation et la valorisation de la réserve naturelle des bords de la Sambre à Landelies et l'installation d'un véritable parc à containers, la politique environnementale consistera en une série d'opérations prévention en collaboration avec les écoles, les associations, les clubs ou directement la population en matière d'eau, climat, production des déchets, comportements d'achat, réactivation du compostage à domicile ...

Sera peaufiné et soumis à la discussion avant application un règlement communal qui reprendra, entre autres, une mise à jour du règlement sur le bruit et l'obligation de remplacement systématique et contrôlé par des espèces indigènes lors d'abattages d'arbres (autorisés ou non).

Les journées nature ou du patrimoine organisées officiellement seront mises à profit pour éveiller l'intérêt de notre population sur son patrimoine local.

Un tel programme ne pourra évidemment se réaliser qu'avec la participation active, dans l'élaboration des projets, de plusieurs échelons: tourisme, CPAS, environnement, enseignement, famille ...

Jeunesse

Les organisations de jeunesse et les mouvements de jeunesse constituent des structures d'éducation et de prévention et jouent donc un rôle d'utilité publique. Ce sont aussi des lieux de socialisation, d'apprentissage et de responsabilisation des jeunes.

Dans ce sens, la commune continuera à aider ces mouvements dans leurs déplacements pour les camps, leurs organisations et fêtes locales et sera attentive à leurs besoins.

C'est dans cette optique que nous mettons en place un conseil consultatif des jeunes.

Ce conseil et l'action communale n'auraient pas leur pleine justification si nous n'étions pas soucieux des jeunes qui ne font pas partie de ces organisations.

- les soutenir et les informer ;
- essayer de mettre en place un dialogue ;
- encourager leur participation dans les activités jeunes ou sportives.

En fonction des résultats obtenus il y aura lieu de mesurer la pertinence d'espaces ou d'animateurs y consacrés.

Une évaluation de la convention avec le Point jaune sera élaborée et le conseil des jeunes sera maintenu. Des actions seront mises en place pour qu'il soit mieux connu.

La fête de la jeunesse restera bien sûr un moment de convivialité; temps fort dans la vie d'une commune.

Culture

La vie culturelle d'une commune c'est viser l'accès du plus grand nombre aux manifestations culturelles mais aussi valoriser les expressions culturelles dans leur diversité, c'est encore la reconnaissance des initiatives associatives ou citoyennes.

C'est aussi l'occasion de politiques transversales (avec les politiques de la jeunesse, des aînés, d'intégration, du CPAS, de l'enseignement, de l'enfance ... et de l'information !)

Le Foyer Culturel (et son ASBL) continuera, dans cette optique, à accueillir associations et clubs, veillera à dynamiser le contrat qui le lie au Centre Culturel régional tant en matière de spectacles que de matériel et y ajoutera des initiatives propres. Un système d'abonnements spectacles pourrait être mis en place.

Des initiatives seront réfléchies pour valoriser les artistes de l'entité.

La bibliothèque sera soutenue et favorisée, autant que faire se peut, dans son excellent travail d'animation et d'ouverture tant avec les écoles qu'avec des publics différenciés.

Dans la mesure où des bâtiments pourraient convenir un projet ludothèque sera réfléchi.

Les petites cimaises feront l'objet d'une plus grande publicité et un essai de collaboration avec les initiatives privées de galeries ou ateliers d'art dans la commune sera lancé.

Le théâtre à l'école en collaboration avec l'échevin de l'enseignement, les directeurs d'école et les enseignants se verra de nouveau accueilli à Montigny.

Montigny-le-Tilleul, commune citoyenne du monde, se doit également de rester attentive à l'espace international et au dialogue Nord-Sud. C'est dans cette ligne que seront maintenus le prix de la citoyenneté et les petits déjeuners du commerce équitable.

COMMERCES-PME

Création d'une association de commerçants et d'artisans.

Création d'une foire commerciale et artisanale annuelle.

Création d'un guide du commerce et de l'artisanat local.

TOURISME

Participation à des projets mettant à l'honneur notre belle entité (28 et 29 avril 2007).

Mise en valeur de la commune (idem pour le guide communal groupé avec commerces, artisanat, PME...).

Mise en place des portiques fleuris aux entrées de la commune.

Dynamisation des marches et visites guidées de la commune et des environs. Développement d'une synergie accrue avec l'ASBL Initiatives et Tourisme.

JUMELAGES

Continuité pour les deux jumelages avec Vincennes et Montereale-Valcellina ; Soit : échanges culturels, sportifs, inter-scolaires, ... un an sur deux.

Continuité aussi avec Cousolre, chaque année entre associations patriotiques, du 3^{ème} âge, culturelles et sportives. Echange inter-scolaire pendant la même année scolaire, et, repas en commun fin juin.

Etat Civil - Population Accueil du Citoyen

Les Services Etat-civil Population sont la vitrine de notre commune et chaque citoyen est en droit d'y recevoir un accueil chaleureux et personnalisé.

Lors de la précédente mandature, plusieurs initiatives ont été prises afin d'améliorer le contact administration-citoyen ; ces initiatives ont rencontré le souhait de la population (faut-il citer par exemple l'adaptation des horaires d'ouverture des guichets).

Notre volonté est de responsabiliser tous les membres du personnel de ces services afin qu'ils remplissent leurs tâches avec toujours plus d'efficacité.

Les nombreux changements de législation les amènent à se remettre constamment en question, à suivre des formations spécifiques aux services et à veiller notamment par l'étude des nouvelles lois à accélérer le traitement et le suivi des dossiers qui leur sont soumis. Ils doivent devenir des opérateurs essentiels, toujours à l'écoute du citoyen et au service de chacun.

Nous sommes et nous devons rester le sourire de notre commune.

L'INFORMATION

La commune est le niveau le plus proche du citoyen

Le citoyen doit se sentir associé à la vie de la commune et être informé des décisions prises par le pouvoir communal.

Il dispose de deux outils d'information :

- o Le Contact communal*
- o Le site internet communal*

Dans ces deux outils, nous mettrons tout en œuvre afin d'apporter quotidiennement une meilleure circulation des informations et ce, avec la collaboration des différents échevinats et de tous les services communaux. Nous comptons sur l'appui des associations culturelles sportives et autres.

La rédaction du Contact communal sera bien évidemment ouverte à l'opposition ainsi qu'au Conseil communal des Jeunes.

On évolue de plus en plus en recourant aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le site internet communal en est l'exemple le plus évident.

Ce site doit devenir un outil incontournable dans la vie de nos citoyens et leur faciliter aussi la vie (notamment par la commande en ligne de documents administratifs)

Nous pourrions aussi envisager, durant cette mandature, de traduire quelques rubriques du site en langues étrangères ; ce qui lui donnerait un caractère un tout petit peu international !!!!

LES AINES

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'existence de nombreux clubs du 3^{ème} âge.

Des aides leur sont d'ailleurs apportées et ils continueront à bénéficier des subsides octroyés par la commune.

D'autre part, des services leur sont offerts comme le transport des personnes âgées dans les commerces de l'entité et le voyage annuel organisé par l'administration communale. En partenariat avec l'échevinat de la Famille, nous voulons impliquer le 3^{ème} âge dans des activités intergénérationnelles.

En partenariat avec l'échevinat de la Santé, il serait judicieux d'organiser des cycles de conférences sur des sujets touchant plus particulièrement les personnes âgées.

Notre souhait est de voir les aînés prendre une part active à la vie de la commune et surtout de sortir les aînés de leur isolement.

SPORTS

- Recherche d'une solution pour les arts martiaux. Le hall sportif actuel représente déjà beaucoup de disciplines sportives, mais un manque de place se fait sentir pour les sports de combat.
- Programmation d'un week-end « portes ouvertes » au hall sportif, de manière à faire connaître les différentes activités proposées aux citoyens et promouvoir ainsi l'apport de nouveaux membres pour les clubs de l'entité.
- Remise en vigueur d'un jogging dans la commune (peut être lors du week-end portes ouvertes).
- Mise en place d'activités diverses en « sports de quartier » avec l'aide et les subsides octroyés par l'Adeps et la Communauté française.
- Continuité des activités annuelles telles que : Fête de la jeunesse et des sports, cross inter scolaire, journée tournoi inter classes...

ENVIRONNEMENT

- Participation à la semaine de l'eau, de la propreté, de la mobilité, et ce, en relation avec les compétences d'Anne Marie Corbisier, (aménagement du territoire, urbanisme).
- Une attention toute particulière aux sentiers et venelles (entretien, propreté, accessibilité).
- Création du parc à conteneur définitif, en lieu et place de l'actuel dit de transit. Possibilité de récupérer deux emplois sur le site.

QUALITE DE LA VIE

Travail de sensibilisation et d'éducation auprès des écoles et participation des élèves à des activités diverses sur des thèmes tels que : L'éducation à la santé, l'hygiène de vie, l'hygiène.

Il est bien évident, que beaucoup de thèmes abordés, et c'est le principe de base de la nouvelle majorité, se feront en parfaite relation avec les autres échelons.

Politique de l'Enfance et de la Famille.

La famille est la cellule de base qui constitue et construit toute vie citoyenne.

Aujourd'hui, il existe de nombreux modèles familiaux et il est important de reconnaître et de légitimer chacun de ceux-ci.

Toutefois, cette multiplicité, juxtée au mode de vie actuel, conduit parfois à un manque de repères et la Politique qui sera mise en place lors de cette législature, veillera à permettre aux enfants, à leurs parents et à la famille au sens large de faciliter ces balises, de les réintégrer et de leur donner des outils afin de tendre à la Citoyenneté.

S'il semble que le nombre de places concernant l'accueil de la petite enfance (0-3 ans) correspond au besoin actuel de la population de l'entité, il existe un vrai besoin et une demande accrue en terme d'accueil extrascolaire.

En effet, les parents et grands-parents travaillant plus et plus tard, la garde des enfants doit bien souvent être confiée à des organismes extérieurs au cercle familial. Le pôle que constitue PARADIS-MÔME est dans ce contexte, un vrai gage de qualité de l'accueil.

Il s'agira donc, dans le cadre du décret Accueil Temps Libre et de notre agrégation par l'ONE, de coordonner, de rendre cohérente et de diversifier l'offre d'accueil extrascolaire sur Montigny-le-Tilleul/Landelies, afin d'offrir non pas un simple gardiennage mais une réelle animation de qualité aux enfants.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur la concertation avec les partenaires de l'accueil, leur participation tendant vers une qualité encore accrue et une meilleure information aux familles de l'offre existant sur l'entité.

Afin de retisser des liens et d'accroître la convivialité entre les familles, sera instaurée une Fête de la Famille, qui permettra au détour de diverses activités et manifestations (bourse aux vêtements et matériel de puériculture, petit déjeuner des nouveaux parents, mise à l'honneur du « Grand Parent de l'année », vitrine pour les différentes structures et associations pouvant être utiles aux familles,...) de mieux se connaître au sein et entre les familles de l'entité, en intégrant l'aspect intergénérationnel.

Enfin, en partenariat avec divers organismes reconnus, il s'agira de mettre en place une série d'outils (conférences, ateliers), mettant l'accent sur la **parentalité** et ce, afin d'aider, de soutenir dans les difficultés qu'ils rencontrent dans ce rôle, et de faciliter aux parents leur tâche première qui reste une mission d'éducation de leurs enfants pour leur permettre de prendre place dans la société et d'être de vrais citoyens.

Affaires sociales.

Nous allons nous concentrer sur des projets concrets et réalisables. Ces projets doivent aller à la rencontre de nos priorités, à savoir :

- o Maintenir et améliorer les acquis sociaux ;*
- o Favoriser la création d'emplois ;*
- o Développer une politique humaine et de proximité ;*
- o Ecouter et répondre aux attentes de nos citoyens ;*
- o Ouvrir de nouveaux services (titres-services, aides familiales,...)*

Nous devons concrètement penser à l'achat d'une maison pour les Initiatives Locales d'Accueil, ce qui permettra à la fois d'utiliser le fond de réserve spécifique et de transformer la charge locative en charge d'emprunt. La mixité des fonctions de ce bâtiment permettra d'y installer la buanderie sociale. Celle-ci pourra améliorer son service, son accessibilité et la mise en place de nouveaux horaires mieux adaptés à ceux de la population active.

En ce qui concerne les aides ménagères, l'absentéisme élevé (plus de 25%), le vieillissement du personnel et l'absence d'aide familiale attitrée entraînent des effets néfastes et un mécontentement des familles desservies par ce service. C'est pourquoi, actuellement, nous devons faire appel à un service d'aide familiale externe. Nous voulons redevenir autonomes et répondre à l'attente des citoyens concernés.

Il nous semble aussi indispensable de lancer un marché public afin d'améliorer le rapport « qualité/prix » de nos repas. La « chaîne du chaud » doit aussi être revue.

L'organisation de la garderie sera revue et modifiée afin de toujours améliorer la qualité de nos services et le bien-être des plus petits en partenariat avec la commune.

Le service « courses » sera intégré à la dynamique des titres services afin de le rendre démocratique pour les personnes VIPO et raisonnable pour les autres.

Un décret dont l'application est annoncée pour juin 2007 et relatif aux structures d'économie sociale aura comme conséquence que le « ProxiService » sera revu. Les bénéficiaires devront être des personnes âgées et/ ou celles à handicap élevé et ce pour un maximum de 2 heures de travail. Ce service est pourtant très actif mais nous recherchons désormais une nouvelle formule allant peut être dans le sens d'une nouvelle entreprise d'économie sociale.

Santé

Le manque d'information concernant certaines maladies et examens médicaux est évident. C'est pourquoi, nous prévoyons de mettre des prospectus gratuits en évidence à différents endroits très fréquentés de la commune. Pour cela, il nous faudra faire appel aux associations concernées ou réaliser une communication adéquate.

De même, le succès de la journée de l'ostéoporose nous amène à renouveler cette expérience. Nous comptons réaliser d'autres journées d'information et de prévention telles que par exemple : le cancer du sein, le suicide chez les jeunes, la violence sur les personnes âgées,... Pour cela, nous comptons faire appel à des professionnels qui seront à même de réaliser des conférences, des séances d'information,...

Personnes handicapées

La personne handicapée ne sera pas oubliée. Il serait intéressant de mettre en place une journée « Sport-Handicap ».

En collaboration avec différents échelons, nous comptons améliorer l'intégration de la personne handicapée dans la vie quotidienne.

Les personnes âgées et les personnes malades éprouvent souvent de nombreuses difficultés à se déplacer tant au quotidien que pour les différents traitements. Nous avons donc ressenti le besoin de mettre en place un « taxi-service ». Celui-ci devrait leur permettre de se rendre plus facilement et à moindre frais à un rendez-vous médical ou, tout simplement, faire quelques courses.